

## CONTRAT

Madame.....demeurant à .....  
....., (téléphone)..... et Nathalie BOILEAU, Photographe,  
demeurant au 106B Bouleavrd Emilez Zola – 54520 LAXOU – 06 16 61 16 85

**Ont convenu ce qui suit :**

### I. Objet

Aux termes du présent contrat, le Client commande au Photographe qui l'accepte, la réalisation de photographies pour une séance photo d'un total de 160€. (soulignez l'option souhaitée) :

1. Séance Maternité
2. Séance Nouveau-né
3. Séance Duo (maternité + Nouveau-né) (300€)
4. Séance P'tit bout d'shoot
5. Séance Inspiration
6. Séance Mode
7. Prestation Anniversaire

### II. Déroulement de la prestation

1. Maternité : 1h en studio ou en extérieur – 12 photos rendues en HD sur galerie privée
2. Séance Nouveau-né : 1h/1h30 en studio au 4rue Catherine Sauvage – Magasin Miss Numérique – Essey les Nancy – 10 photos rendues e HD sur galerie privée
3. Séance duo : Mixe des petits 1. Et 2.
4. En extérieur : 1h / 1h30 – Robes et accessoires prêtés – 12 photos rendues en HD sur galerie privée – En extérieur
5. Inspiration : 1h30 en extérieur – 12 photos rendues en HD sur galerie privée – Photos réalisées en extérieur – Robes de bal / princesse prêtées (du 34 au 46)

### III. Prix

La prestations sont au tarif unique de 160 euros que le client remettra au prestataire le jour de la prestation, avant la réalisation des prises de vues. Le nombre de photos varie en fonction du type de séance

#### Règlement :

1. Carte bancaire
2. Espèce

**\*Les photographies ne seront rendues qu'après encaissement du paiement.**

#### IV. Remise des photos

Les photographies seront envoyées au client sous 10 à 15 jours suivant la réception du paiement, et mises à disposition en téléchargement sur la plateforme Jingoo, dans un album privé (avec mots de passe).

#### V. Conditions

- Le(s) Client(s) déclare(nt) être majeur(s) et poser librement, volontairement et selon le style qu'il(s) souhaite(nt) – Si le client est mineur, les deux parents doivent signer le contrat.
- Le Photographe s'engage à traiter les photographies dans les règles de l'art et à effectuer toutes les corrections nécessaires ;
- Le Photographe s'engage, en cas d'empêchement de maladie ou d'accident à en avertir immédiatement le Client par téléphone, SMS ou courriel.
- Les fichiers des photographies réalisées lors de la prestation seront conservés par le Photographe qui en est propriétaire et titulaire du droit d'auteur conformément aux dispositions du Code de la propriété intellectuelle. En aucun cas ces fichiers originaux (RAWs) ne seront donnés au client. Il en est de même pour les photos non retouchées.
- Le client s'engage à n'apporter aucune modification sur les photographies lors de ses publications (sur réseaux sociaux, etc).

Le Client est propriétaire de son image et le Photographe s'engage à respecter ce droit. En conséquence, le Photographe et le Client devront se consulter mutuellement en cas de besoin d'exploitation des photos dans un cadre **autre** que celui défini ci-dessous :

- Site internet du photographe
- Réseaux sociaux (pages professionnelles et non privées) du photographe

Le photographe devra demander l'autorisation de diffusion des photos lors des conditions suivantes :

- Concours photos
- Diffusion sur des magazines (ou sur autre support publicitaire local, national ou international)

Fait à Nancy, le

Photographe :  
Nathalie BOILEAU

Client(s) :

